

**Intervention lors du séminaire « Vieillir dans l’immigration. Quel statut et quelle prise en charge des Marocains vieillissants ? »**

**« Femmes marocaines en France à l’âge de la retraite : Etat des lieux et perspectives de recherches »**

Les travaux qui se sont intéressés à l’immigration féminine marocaine en France la font remonter aux années-soixante dix et la décrivent comme une conséquence « *évidente* » du regroupement familial (M. Charef, 2002 ; A. Belgunedouz, 2002). Ce constat dévoile un *a priori* assez classique dans le champ des migrations, selon lequel « *les femmes ne pouvaient se déplacer qu’en suivant un homme* ». Or plusieurs travaux, dont ma propre recherche doctorale (Ait Ben Lmadani, 2007), ont révélé une grande diversité de situations. Des femmes sont venues dans le cadre du regroupement familial en tant qu’épouses ou en tant que mères souvent suite au décès de leur conjoint ; d’autres sont arrivées seules en tant que chef de famille *de facto* du « foyer transnational »<sup>1</sup>. Bien que prenant en charge la famille, ces femmes ne sont pas pour autant considérées comme chef de famille *de jure*. L’observation et l’analyse des trajectoires de migration des femmes marocaines permettent de les percevoir en tant qu’actrices de leur émigration. (F. Ait Ben Lmadani, 2007).

Cette intervention est le fruit d’une recherche doctorale qui a porté sur le parcours de la reconnaissance sociale et qui avait pour objet l’expérience singulière des migrantes âgées marocaines. Dans ce travail, il fallut répondre à la question suivante : Dans quelle mesure la quête de la reconnaissance sociale détermine les trajectoires sociales de migrantes âgées marocaines ?

La question de la vieillesse des immigrés en France a émergé vers les années 90, notamment à travers les travaux d’A. Sayad. Dans ces derniers, il était question d’hommes immigrés isolés, se servant de leur corps malade afin de faire face à cet état de vacance que représente la retraite. Dans ces analyses de la vieillesse immigrée, la question du retour reste prééminente. Elle s’est constituée alors comme l’horizon de la plupart des

---

<sup>1</sup> Le « foyer transnational » est une expression empruntée à L. Oso (2000) pour qui ce terme désigne une réalité de la migration de certaines femmes chefs de famille qui étaient amenées à effectuer une séparation spatiale entre leur foyer familial et leur travail.

recherches portant sur les immigrés âgés en France. Imprégnée de cette littérature et obnubilée par mon propre projet de retour au Maroc, j'ai construit mon protocole d'enquête autour de cette question.

Toutefois, face aux réactions plus au moins violentes de certaines de mes interlocutrices et la gêne exprimée par les hommes marocains qui se sentaient obligés de justifier leur présence en France au moment de la retraite, j'ai interrogé la valeur heuristique d'une telle question et mis au centre de ma réflexion la question de l'illégitimité de l'existence autonome des migrantes âgées marocaines.

Afin de rencontrer ces femmes, j'ai dû exploiter différentes entrées : le secteur associatif, les institutions publiques et le réseau personnel. Durant cette enquête, je me suis aperçue par exemple que j'avais surestimé l'importance du secteur associatif et sa capacité à attirer cette population marocaine. Les femmes immigrées marocaines dans un premier temps préfèrent avoir affaire directement aux institutions de droit commun. Ce n'est qu'après l'échec de cette tentative qu'elles essayent de mobiliser les associations. Ce constat interroge alors la primauté du secteur associatif dans le traitement des questions administratives des migrants et le « communautarisme » dont on semble taxer les pratiques des migrants. C'est ainsi que les femmes âgées qui souhaitent sortir du cadre familial ont recours aux centres sociaux des mairies plutôt qu'à des associations.

En outre, c'est chez elles ou dans les mosquées que leur rencontre était la plus facile, ce qui m'a conduite à questionner le rapport qu'elles entretiennent à ces espaces et repenser la dichotomie apparente entre le privé et le public. Finalement, ce sont des réseaux personnels (des étudiantes marocaines, un centre éducatif à Nanterre qui s'occupait de jeunes enfants dont certains étaient marocains et où j'ai travaillé en tant que vacataire pendant 3 ans et les quelques familles marocaines que je connaissais...) qui ont été les vecteurs les plus efficaces pour atteindre cette population. Enfin, la présence de femmes âgées marocaines au sein des foyers pour personnes âgées et dans des maisons de retraites, m'a conduite à interroger le modèle culturaliste qui prône une « solidarité intergénérationnelle » qui serait spécifiquement africaine.

A partir de cette enquête, il a été possible de définir ma population comme suit :

Les migrantes âgées marocaines ne forment pas un groupe social clairement identifié, elles sont statistiquement peu nombreuses, elles ne posent pas de problèmes sociaux spécifiques

et n'habitent pas un lieu résidentiel étiqueté. Elles sont pour la plupart sans conjoints car veuves, divorcées ou célibataires. Dans la majorité des cas, elles vivent seules car elles n'ont pas d'enfants ou leurs enfants sont partis. Elles n'évoquent pas d'images médiatiques et encore moins politiques. Elles s'autodéfinissent par leur distance à l'égard de l'Islam radical, elles se distinguent par leur appartenance nationale des femmes algériennes, qui subissent selon elles les exactions des groupes islamistes. Elles se différencient des jeunes de banlieue qui « brûlent les voitures ». Mais avant tout, elles tiennent à se démarquer des autres femmes marocaines seules et plus jeunes qu'elles considèrent comme des prostituées.

Mes interlocutrices font référence à une population qui se définit justement par cette non appartenance à un groupe spécifique visible, une population qui se trouve à l'intersection de plusieurs variables telles que l'âge, le sexe, la classe et la « race ». C'est une définition par défaut : elles sont femmes par opposition aux hommes, migrantes par opposition aux non-migrantes, étrangères par opposition aux nationaux, vieilles par opposition aux jeunes et retraitées par opposition aux travailleurs. Elles sont définies en creux.

Dans cette autodéfinition, mes interlocutrices insistent sur ce qui les distingue des autres groupes auxquels elles sont assimilées et de ceux qu'elles côtoient. Le statut particulier et les différents stigmates dont elles font l'objet semblent *a priori* les conduire à être considérées comme des figures de marginalité. Toutefois, leur résistance à ces stigmates et la manière particulière dont elles composent avec les rapports sociaux de pouvoir qu'ils soient le fait de la classe, du sexe, de l'âge ou de la race nous obligent à dépasser le caractère discréditant de ces figures pour insister sur l'originalité de leur réponse face aux mépris.

En ce sens un des défis de la recherche sur ces populations *a priori* fragile est la construction d'une analyse qui rendrait compte des positions de ces femmes en tant qu'acteurs et leur marge de manœuvre sans minimiser l'impact des effets structurels et les différents rapports de pouvoirs avec lesquels elles doivent composer.

A partir de là, il est possible de mettre en relief plusieurs constats :

L'un des premiers constats concerne la manière différenciée dont les femmes et les hommes issus du même milieu social et partageant des caractéristiques communes affrontent la retraite et appréhendent la vieillesse dans le contexte migratoire. J'ai

remarqué alors que tout en ayant des conditions économiques moins favorables que les hommes, les femmes semblent mieux composer avec cet état de vacance. Elles décrivent leur situation présente en insistant sur l'étendu du chemin parcouru depuis leur arrivée en France. Ainsi tout en faisant état des difficultés rencontrées (administratives, financières...), elles les relativisent en mettant en avant les conditions défavorables auxquelles elles ont du faire face avant et lors de leur installation en France.

Cette différence genrée, peut avoir comme origine la manière particulière dont elles ont fait face aux expériences antérieures de mépris.

Aussi en retraçant les itinéraires de ces migrantes âgées, et le lien étroit entre émigration et immigration, entre rapport marchand et non marchand, entre sphère privée et sphère publique, j'ai montré alors que leur « émancipation » peut se comprendre à partir des résistances aux différents systèmes de domination et qu'elle ne procède pas directement de leur émigration, de leur travail salarié ou de leur insertion dans l'espace public. Ces résistances aux diverses structures globales de pouvoir ont permis à ces femmes de dénoncer des formes d'exploitation.

En outre, en identifiant le rapport de mes informatrices à l'égard du pays d'origine et du pays d'installation et en mettant l'accent sur leurs représentations, j'ai montré comment elles cherchent à faire reconnaître « la valeur » de leurs caractéristiques individuelles et accéder à l'estime sociale.

Rétrospectivement, trois types de reconnaissance sociale émergent de ce travail. En premier lieu, la reconnaissance fonctionnelle telle qu'elle est recherchée par mes interlocutrices dans leur émigration, dans le travail rémunéré et dans l'accès au logement. En deuxième lieu, la reconnaissance de confirmation sociale qui s'obtient par la conformité aux normes institutionnelles de la part des acteurs sociaux. Et en troisième lieu, une reconnaissance de distinction et une estime sociale qui dépend de réseaux de sociabilité et de la solidarité au sein du groupe d'appartenance. L'accès à ces différents types de reconnaissance sociale ne relève pas d'une évolution unilinéaire. De même, l'accès à une des trois n'assure pas de parvenir mécaniquement aux deux autres formes de reconnaissance.

Pour conclure, il est important de souligner que l'investissement dans les liens avec le pays d'origine reste pour la plupart des femmes de cette génération un des rares moyens

disponibles pour résister aux structures de domination. Dans cette perspective, le pays d'origine devient une forme de retour sur soi fondée sur des relations primaires. La famille, le groupe et le pays représentent, sous l'effet de l'émigration, une sphère des relations primaires et un lieu d'attachement. Le don consenti à cette sphère confirme l'appartenance au pays d'origine et permet une estime sociale. Cet attachement au pays d'origine comme lieu d'estime sociale est dû aux difficultés que rencontrent ces femmes pour accéder à ce type de reconnaissance en France – difficultés qui se révèlent dans la limitation de leur droit à la participation. Privées d'une égale distribution économique, elles adhèrent en outre à des systèmes de valeurs dévalorisés qui rend difficile la recherche d'estime sociale en France. Ces femmes sont, pour la plupart, amenées à se tourner vers le pays d'origine pour acquérir une part de cette reconnaissance.